

L'écho des rives du Grozon

Novembre 2023, n°16

Bulletin Municipal de la commune de Saint-Barthélemy-Grozon

Edito

Le Conseil Municipal de septembre a décidé de doter la Commune d'un PLU...

**Qu'est-ce que c'est qu'un Plan Local d'Urbanisme ?
Et pourquoi une telle décision ?**

Le Plan Local d'Urbanisme est, depuis 2000, l'outil principal d'aménagement du territoire à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes. Il définit les grandes orientations du projet global d'aménagement de la commune dans le respect du développement durable. Le PLU a remplacé le POS, Plan d'Occupation du Sol, qui fixait les règles d'urbanisme depuis 1967.



Il s'agit donc d'un règlement qui intègre tous les documents qui encadrent le développement urbain d'une commune, que ce soit les règles nationales (comme la Loi Montagne) ou les documents déjà établis à une échelle plus vaste, comme le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme), étudié et voté à l'échelle des 3 intercommunalités de Privas, Le Cheylard et Lamastre.

Les communes qui ne se sont pas dotées de PLU, donc qui n'ont pas fait de réflexion spécifique sur leur devenir afin d'avoir un règlement adapté à un projet volontaire, sont soumises au « Règlement National d'Urbanisme » qui définit de façon très limitée les possibilités de construire. C'est la situation dans laquelle se trouve Saint-Barthélemy-Grozon aujourd'hui. Plusieurs demandeurs de permis de construire, ces dernières années, s'y sont vus obtenir des fins de non-recevoir car si leur projet n'est pas vraiment situé au sein d'une zone déjà bâtie, aucune autorisation n'est accordée par les services de l'Etat qui instruisent les dossiers.

Le PLU ne va pas révolutionner les lieux de constructions futures : la protection des espaces agricoles, la volonté nationale de limiter l'artificialisation des sols, le respect de l'environnement, de la biodiversité, restent des principes qui présideront au contenu de notre prochain PLU. Cependant, les modestes volontés d'extensions urbaines retenues dans le SDAU, ainsi que l'espoir de réaliser un éco-hameau au-dessus du Pré-Neuf sur la rive droite du Grozon, nécessitent impérativement la démarche « PLU » pour convaincre l'Administration et devenir réalité.

L'objectif essentiel n'est certes pas de viser une croissance démographique élevée, mais d'assurer pour les décennies à venir la pérennité de l'école. Chacun sait qu'un village qui perd son école, (par manque d'enfants) perd une grande partie de sa vitalité, ce que nous voulons à tout prix éviter. La légère baisse observée cette année (la rentrée s'est effectuée avec moins de 30 enfants), n'est peut-être pas encore le seuil de danger immédiat, mais c'est bien dès aujourd'hui qu'il faut œuvrer à notre futur. C'est ce que le Conseil Municipal du 5 septembre a voulu signifier dans sa décision de lancer la réalisation du PLU.

Vous serez régulièrement tenus au courant de l'avancée des études et vous aurez la possibilité de contribuer, puisqu'il y aura consultation et enquête publique. C'est un travail de longue haleine qui nous attend.

Jean Paul Déculty, Maire

Inauguration des capteurs photovoltaïques du nouveau toit de l'école le 8 septembre : une phase importante de travaux est terminée, le toit de la mairie est aujourd'hui producteur d'électricité et récupérateur d'eau pluviale.



Nous avons voulu participer aux efforts écologiques qui sont demandés à tous. La décision de ne pas rendre habitables les combles de la mairie a permis de lancer immédiatement la restauration du toit, avant de définir totalement le programme du premier étage.

Vendredi 8 septembre, Jean-Paul DECULTY recevait les principaux responsables locaux en début de soirée pour l'inauguration des projets conduits au printemps 2023.

Mais auparavant, nous eûmes droit à une intéressante présentation, par Frédérique GENEVOIS, la vice-présidente « d'Aurance-Energies ». Devant

une bonne vingtaine de personnes de la commune, Madame GENEVOIS expliqua l'approche coopérative pratiquée par la société : permettre à des citoyens, des associations, des collectivités ou des entreprises, de participer au développement de la production d'électricité issue de ressources renouvelables. Chacun peut devenir actionnaire et envisager de recevoir en retour des dividendes de cette société de type coopératif. ...

Le solaire n'est pas tout : l'eau pluviale est maintenant récupérée dans une réserve enterrée, ce qui permet d'arroser le stade : il était courant de pomper l'eau du Grozon pour cela, ce qui est devenu interdit...



Avancées des études pour la réhabilitation des espaces non occupés de la Mairie-Ecole

L'équipe d'architectes IDO (Vernoux) a terminé son travail de diagnostic, aboutissant à un programme de réhabilitation de l'étage inoccupé du bâtiment. La volonté de cette équipe d'élargir la réflexion à l'aménagement général de tout l'espace lié à ce bâtiment (les extérieurs, les liens avec l'école, les besoins généraux des services municipaux et des associations utilisatrices, ...) a donné lieu à une vision issue de rencontres diverses.

L'ensemble des conclusions sera restitué lors d'une réunion publique (prévue le lundi 27 novembre à 18h, salle de la Mairie) et par une exposition des études et des plans possibles qui vous permettra d'analyser à tête reposée les propositions d'IDO.

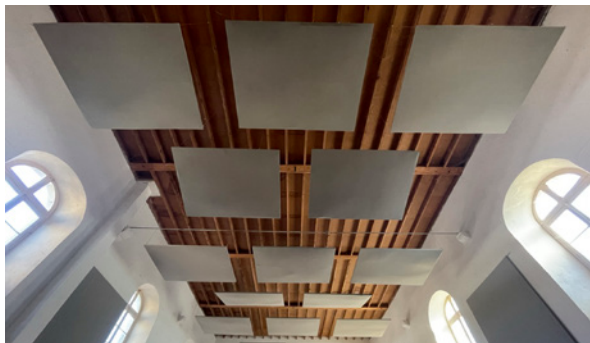
Pour résumer les notions essentielles, il s'agirait de donner à l'ensemble du bâtiment un rôle d'équipement public, sans mixer avec du logement (pour des raisons autant techniques que financières). L'étage recevrait l'ensemble des éléments qui étaient déjà soit à l'étage, soit dans les combles (qui seront laissés vides, ce qui permettra une bonne isolation du dessous), soit encore à l'extérieur du bâtiment. Quelques services supplémentaires pourraient y trouver place, comme une petite bibliothèque, une autre salle de réunion, une salle avec équipement informatique...

Ce travail général sur l'usage et les besoins a permis d'envisager parallèlement à l'étage, une réhabilitation générale du rez-de-chaussée inférieur avec une meilleure utilisation des espaces.

Une image future imaginée par IDO : mairie-école réhabilitée et place réaménagée



Des améliorations acoustiques au Temple de Grozon



Les différentes animations culturelles qui ont été organisées dans ce lieu ont montré que l'acoustique y était bien médiocre. Ce qui rendait délicat l'organisation de manifestations basées sur la parole ou la musique.

Face à l'écho et aux perturbations sonores, Gérard FAVEYRIAL, architecte fraîchement retraité et installé à Saint-Barthélemy-Grozon, a proposé un système ingénieux : l'installation de panneaux amortisseurs de sons.

Ce système économique, composé de cadres en bois (d'environ 4 m²), garnis de mousse et recouverts d'un élégant tissu gris, suspendus à la charpente ou posés contre les murs, devrait largement améliorer l'acoustique.

Une équipe de bénévoles s'est mobilisée pour suspendre ces cadres. Ce fut une opération sportive interdite aux personnes sensibles au vertige !!! Bravo et merci. Sans eux, il était inimaginable de financer un tel investissement.

Nous attendons le printemps pour inaugurer ces travaux, avec l'idée d'un temps musical.

La fibre : avancement des études préalables

125 propriétaires de terrains ont reçu dernièrement une lettre d'ADN (Ardèche Drôme Numérique), société chargée d'installer la fibre dans notre territoire.

La fibre optique va passer essentiellement sur les poteaux déjà existants (électricité, téléphone), qui sont sur des propriétés privées où ADN est autorisée à intervenir. Afin d'assurer la meilleure transparence dans ces interventions, ADN demande un accord des propriétaires à qui il est demandé de signer une « convention de passage ».

Le problème essentiel vient du fait qu'il est rappelé à chaque propriétaire concerné que l'égoutage sous les lignes ainsi installées est à sa charge. Cette règle est déjà celle qui existe pour les lignes téléphoniques, règle bien souvent oubliée et inappliquée. Elle pourrait donner lieu à une réflexion et à une adaptation, mais cela n'est pas du ressort d'ADN, mais de la Loi et du Parlement, auprès duquel une action pourrait être menée.

Aujourd'hui, si nous voulons offrir à tous la possibilité d'avoir « la fibre », permettre le passage de ce nouveau réseau qui peut desservir vos voisins, proches ou même lointains, est évidemment un service à rendre à la qualité de cet équipement dont tous les habitants doivent en principe pouvoir disposer. 41 propriétaires ont retourné cette convention signée. Nous remercions chacun de ne pas « laisser tomber » ce courrier, sous peine de voir le programme de mise en place prendre plus de temps que prévu.

Les factures d'eau

Vous avez reçu votre facture d'eau au mois d'août. Elle était à payer à réception. Pour les abonnés qui rencontrent des difficultés financières pour la régler, la Perception d'Annonay ne fait plus d'échéancier comme par le passé, du temps où la trésorerie était à Lamastre.

Vous pouvez faire une demande d'échéancier par courrier à la Trésorerie en justifiant votre requête. Elle ne sera pas automatiquement acceptée. Certains d'entre vous se sont déplacés directement à Annonay sans résultat et ont interpellé notre député. Nous avons eu un entretien avec son attachée parlementaire, les solutions ne sont pas faciles à trouver.

Si vraiment il vous est très difficile de prévoir à l'avance ce qu'il faudra payer l'été, (ce qui est relativement régulier), contactez la Mairie pour prendre rendez-vous, plutôt le vendredi après-midi.



L'avenir de l'école : un sujet d'importance

26 enfants scolarisés à Saint-Barthélemy-Grozon, cette année, c'est l'effectif le plus bas jamais atteint. On rappelle que l'attractivité de l'école est une priorité pour la vie de la commune : disposer de logements supplémentaires pour recevoir quelques familles et proposer un dispositif scolaire de qualité sont indispensables pour ne pas risquer de voir notre équipement scolaire disparaître. Il reste encore quelques maisons non occupées (désintéret des propriétaires, difficultés de transmission ou nécessité d'effectuer des travaux). Accélérer le processus de réoccupation peut être utile...



La fin des marchés

Après deux années de « Marchés Paysans », à Grozon, puis une tentative de « Marché » ouvert à tout forain, il a bien fallu constater que la faiblesse tant de la clientèle que des commerçants/producteurs n'a fait qu'empirer au fur et à mesure des marchés successifs. Nous n'avons eu qu'un seul producteur lors du dernier marché, pour un chiffre d'affaires si faible que sa présence tenait plus du bénévolat. Il a donc été décidé d'arrêter l'initiative.

L'ancienne boulangerie de Grozon pourrait-elle infirmer cette difficulté à recréer un « magasin de producteurs » ?

Le Conseil Municipal se trouve devant une semi-impasse : les travaux nécessaires pour réouvrir un local commercial respectant les normes aujourd'hui obligatoires pour recevoir du public ont donné lieu à un appel d'offres et à des accords de devis. Des subventions ont été obtenues mais sous conditions que le lieu devienne un lieu de vente de produits locaux. Et parallèlement, le projet de créer une structure tenue par les producteurs eux-mêmes a été abandonnée.

La Mairie est aujourd'hui contrainte de faire effectuer les travaux et perdra les subventions si l'objet n'est pas respecté.

L'idée de créer une association pour tenir un espace de vente de produits locaux a donc fait son chemin et une réunion est organisée le 24 novembre (20h30, à l'ancienne école de Grozon), ouverte à tout habitant qui accepterait de se mobiliser pour mettre cette démarche sur les rails.

Cela n'empêcherait pas d'accepter d'autres activités, artisanales, commerciales, culturelles dans ce lieu : tout reste à imaginer. Nous souhaiterions tellement que cette maison soit un lieu de vie pour Grozon et la Commune, et que nous ne soyons pas obligés de conclure que seule sa vente serait la solution !

Nous espérons que cette idée d'association, et bien sûr de temps donné pendant au moins une ou deux années par quelques personnes mobilisées, permettront de déboucher sur une organisation viable. Affaire à suivre.



Opération Ambrosie 2023

4 samedis, entre fin juillet et début août, quelques personnes ont participé à éliminer l'ambrosie, entre « le pré neuf », le chemin de la Veyrie, celui du Grand Clos. Des gouttes d'eau, face à cette plante invasive. Il s'agit aussi de faire connaître les dangers de cette



plante allergisante à laquelle la population devient de plus en plus sensible. Il a été évalué qu'au rythme du développement de la sensibilité de la population, on pourrait avoir 50% des habitants qui y deviendraient allergiques en 2050. Si chacun fait « sa part », on limitera peut-être ce phénomène !



Sécheresse, pluie, inondations, crues : la météo de l'été et de l'automne 2023 ne nous aura pas épargnés !

Pour la seconde année consécutive, nous avons été en « alerte renforcée » voire en « crise » en matière de sécheresse, pendant une bonne partie de l'été. Il a donc fallu limiter l'usage de l'eau, que ce soit pour la rive gauche du Grozon, desservie par le réseau des sources communales, ou pour la rive droite, alimentée depuis le réservoir du col des Fans, dont l'eau vient de la nappe alluviale du Rhône.

Le niveau de remplissage des sources étant devenu très faible, la circulation de l'eau n'a pas été suffisante pendant quelques temps pour assurer sa bonne qualité : l'analyse régulière faite par l'ARS a montré la présence de petites bactéries amatrices d'espaces sans lumières et sans oxygène. Il a donc fallu interdire l'usage alimentaire de l'eau pendant deux semaines : cela a concerné une centaine de logements dans le village de Saint Barthélemy. Les réseaux ont été nettoyés et, l'injonction de chlore aidant, tout est revenu en ordre de marche.

Cet épisode montre combien la protection des sources est importante. C'est bien pour cela que la Mairie a lancé, dès 2022, les études de « périmètres de protection ». Le budget à consacrer aux travaux nécessaires est aujourd'hui défini : environ 30 000€ par captage, soit de l'ordre de 100 000€ pour l'ensemble de nos sources.

Sachant que la règle nationale est que « l'eau doit payer l'eau », que ce service doit être équilibré entre les recettes dues à la vente de l'eau et les dépenses d'investissement comme de fonctionnement, on sait d'ores et déjà que la vente à 1,7€ le m³ ne permet pas de couvrir les travaux à réaliser. Une augmentation du prix de l'eau sera nécessaire, que la compétence soit communale ou qu'elle devienne intercommunale (ce qui est tout-à-fait probable à partir de 2026).

Si le problème de l'eau a été une préoccupation importante pendant l'été, que dire des pluies torrentielles qui ont suivi ! 200 mm d'eau le 18 septembre : chemins défoncés, arbres tombés, inondations chez nombre d'entre vous. La mairie a pu réparer au plus vite les secteurs de voirie les plus endommagés. Une demande de prise en compte de l'état de « catastrophe naturelle » a été demandée et obtenue, ce qui permet aux personnes faisant des déclarations à leur assurance d'être remboursées.

Puis, les 20 et 21 octobre, ce sont 400 mm d'eau qui sont tombés en 2 jours, entraînant encore plus de dégâts, effaçant les efforts de remise en état après l'épisode de septembre. Au total, en 3 jours, il est tombé environ les 2/3 de la pluviométrie annuelle moyenne de 900 mm.

Un second dossier de « catastrophe naturelle » est donc en cours d'élaboration, ce qui intéressera de nombreux Barthézonais. Une cinquantaine de personnes sont venues informer la mairie des dégâts concernant leur maison, leur terrain, ou la voirie.

Et maintenant, comment se passe l'obtention des aides pour la remise en état ?

Pour les « privés », terrains ou bâtiments, chacun doit présenter un dossier à son assurance. La décision d'être en « catastrophe naturelle » devrait faciliter l'acceptation du dossier.

Pour les agriculteurs, ils doivent faire un dossier auprès de la Chambre d'Agriculture.

Pour la voirie communale, qui a subi des dégradations, parfois des dévastations, le problème est immense : Il n'y a pas d'assurance particulière pour ces équipements. L'entretien de l'ensemble des voiries est de la compétence intercommunale. Chaque municipalité monte un dossier avec photos, devis et plan cadastral mentionnant chaque voie concernée par des dommages provenant des pluies des 18 septembre ou 20-21 octobre qu'elle transmet à la communauté de communes du pays de Lamastre. Après avoir regroupé tous ces dossiers, la communauté de communes fait une demande d'aide auprès de l'Etat. Il est possible que l'ensemble de ces dossiers puisse représenter un budget de l'ordre d'1 Mio € (à confirmer).

Il est donc impossible que tout ceci soit remis en état dans de brefs délais : seuls les travaux d'urgence absolument nécessaires ont pu se réaliser, à la demande du maire, et intégrées au dossier global de demande d'aide exceptionnelle auprès de l'Etat.



Le 5 novembre, succès du Concours de Belote organisé par le Club L'Églantier, avec 36 doublettes

Salle de Matras pleine, ce dimanche, pour le plus grand plaisir des amateurs de belote et du Club L'Églantier qui souhaitait tester cette activité pour changer du « loto » traditionnel. L'affluence a montré que la belote avait capacité à intéresser pas mal de monde.

Les gagnants sont : Sylvie Mandon et Frédérique Thomas, de Chalencon : 1er prix (100€)
Christine et Antoine Coutarel du Crestet : 2ème prix (80€)
Gérard et Brigitte Comte, de Grozon : 3ème prix (1 blender)
Toutes les autres doublettes ont été primées

Parallèlement a eu lieu le tirage d'une : le premier carton tiré a gagné un très beau panier garni et le deuxième carton a gagné 2 repas au St Barth chez Stella et Jean Marc.



Repas des Aînés

Plusieurs occasions de partager des moments conviviaux, avec le repas sous les arbres, le 2 août, puis déplacement aux « Hurlements » à Saint-Jeure-d'Andaure le 4 octobre, pour le plus grand plaisir des membres du Club L'Églantier.



Les rencontres de Coupe du Monde de Rugby à Matras

Amusaté & Boujaté a organisé la retransmission en direct de 6 compétitions de la Coupe du Monde qui a retenu en haleine nombre d'amateurs de ce sport. Le grand écran et le matériel audio-visuel de qualité assurent à ce genre de spectacle une ambiance « grande salle » fort agréable.

Saint-Barthélemy-Grozon
Amusaté é Boujaté
vous invite à regarder sur
Grand écran

RUGBY
Match d' Ouverture de la
Coupe du Monde

FRANCE **NEW ZEALAND**

VENDREDI 8 SEPTEMBRE
SALLE MATRAS

21 H

Amusaté é Boujaté
Tel : 06 74 54 52 60



Saint-Barthélemy-Grozon

Samedi 28 octobre 21h
Salle Matras

FINALE
COUPE DU MONDE DE RUGBY
2023

Avec Amusaté é Boujaté

venez vivre en direct sur
grand écran

Nouvelle -Zélande
Afrique du Sud

BUVETTE

Amusaté é Boujaté

La lecture à l'honneur : la commune de Saint-Barthélemy-Grozon labélisée par l'association « Lire et faire lire »

Le 16 octobre, 32 communes et 1 intercommunalité ont été « labélisées » par l'association « Lire et faire lire », c'est-à-dire ont obtenu une reconnaissance nationale pour leur action menée en faveur de la lecture, en particulier auprès des jeunes. Saint-Barthélemy-Grozon est la plus petite de ces collectivités.

Autant dire que les bénévoles de cette association, qui ont essentiellement travaillé avec l'école et avec l'IME (Soubeyran), ont été très actifs. C'est leur engagement qui a été ainsi reconnu. La Mairie, qui en reçoit le label les remercie pour cette action que l'on sait bénéfique pour l'avenir des jeunes.

L'association « Lire et faire lire » compte 17 000 bénévoles en France, qui développent le plaisir de lire, essentiellement chez les enfants. L'activité s'incarne par des lectures et diverses actions spécifiques, comme « le prix Poésie », « Je lis la science », les « Fêtes du livre de jeunesse » etc. ...

En Ardèche, la coordinatrice, Élise JORDAN, basée à Privas, aide les bénévoles, informe sur les formations qui leur sont offertes et anime le réseau des 12 bénévoles responsables d'un secteur.

Pour en savoir plus, pour devenir bénévole : www.lireetfairelire.org



La remise du diplôme : Élise JORDAN, coordinatrice de l'Ardèche et Michèle BAUBY-MALZAC, présidente de l'association « Lire et faire lire », remettent le label à Marie Thérèse de NOMAZY, adjointe à la mairie, lors de la cérémonie du 16 octobre.

Ce thème de la lecture tombe à point, à une période où les différents médias ont largement commenté le travail de Michel DESMURGET, docteur en neurosciences, qui, après avoir dénoncé l'effet néfaste des écrans sur le cerveau des enfants, a travaillé sur l'effet bénéfique de diverses activités sur l'intelligence :

« Je n'en ai trouvé aucune qui ait des effets aussi larges, aussi profonds, aussi unanimes et surtout aussi transversaux que la lecture, parce que la lecture va vraiment affecter toutes les autres compétences. Elle a des impacts majeurs sur le langage, l'imagination, la créativité, l'expression écrite. Plus nous lisons, plus nous sommes capables de structurer notre pensée, d'organiser nos idées. Et plus les enfants lisent et plus ils sont à l'aise à l'oral aussi ».

Nettoyage, débroussaillage des abords des chemins

Cette année, l'entreprise Anterion (marché public intercommunal) a réalisé 100 heures de travail, essentiellement sur Grozon, qui n'avait pu être traité l'an passé. Emmanuel BOS a conforté cette mission en intervenant sur d'autres chemins et voiries.

Opération « Brioches » de l'ADAPEI 2023 : un grand merci aux bénévoles qui ont participé à la distribution

La vente des brioches de l'ADAPEI a eu lieu cette année du 9 Octobre au 15 Octobre. Sur la commune de Saint-Barthélemy-Grozon, nous avons récolté la somme de 929 euros. Tout ce qui avait été prévu a été vendu, les Barthézonais ont été sensibles à cette action de solidarité envers les handicapés et leur famille. Catherine BALTHAZARD et l'équipe de bénévoles qui l'ont accompagnée ont parcouru les deux villages et le Multi-Services a également bien participé à cette vente de brioches. Qu'ils en soient tous remerciés. Les dons ainsi récoltés serviront sur notre secteur à faire des travaux de rénovation sur l'ESAT d'Empurany, établissement qui permet à des adultes handicapés d'exercer une activité professionnelle.

Rappelons que cette opération, d'envergure nationale, a lieu dans de très nombreux lieux où les associations départementales agissent (Associations départementales de parents et d'amis des personnes handicapées mentales, anciennement Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés). Au niveau de leur « Union Nationale » (UNAPEI), l'opération permet de vendre plus de 14 000 brioches. L'action a commencé en 1968, et s'est développée d'année en année.



La mémoire de nos hameaux : première série d'expositions Pour se souvenir des nombreux lieux habités dans notre commune

Du 20 juillet à mi-août, le temple fut une nouvelle fois lieu d'exposition. Vous avez été nombreux à venir découvrir ou reconnaître le passé de la vingtaine de hameaux dont le passé mémorisé se prêtait à une lecture abondante.

Interviews, recherches cadastrales, photos, tous ces matériaux permettent de laisser des traces qui demain seraient oubliées si aucun document ne venait compléter ce qui est encore dans la mémoire de nos anciens.

Souvenir des familles qui ont occupé les lieux, histoire des changements géographiques, mariages entre voisins, modes de vie...

La commune contient une centaine de « lieux bâtis » ... le travail n'est donc pas terminé. D'autres interviews auront lieu d'ici l'été prochain... qui devrait accueillir la seconde édition de « nos histoires ».

Si vous souhaitez partager vos souvenirs ou vos archives pour participer à « la suite », n'hésitez pas à contacter la mairie.



Concert de Jazz à Matras le 23 septembre

Le Be-Bop Revival Band, groupe amical de 6 musiciens dont fait partie Pierre Ageron (du hameau de Porte) a offert une belle soirée Cabaret Jazz à Matras, samedi 23 septembre.

La cinquantaine de spectateurs venus de la commune -- ou d'un peu plus loin -- a vibré à ce jazz classique et dynamique, tout en dégustant l'agréable variété des mets et boissons proposés par les organisateurs. La salle de Matras, aménagée pour la circonstance, s'est fort bien prêtée à ce style de soirée. (Organisation Mairie associée pour l'occasion à Amusat é Boujaté)



Opération nettoyage des cimetières

Opération devenue traditionnelle, pour préparer l'animation de ces lieux au moment du 1er novembre : chacun des deux cimetières de la commune s'anime, pendant un samedi matin, avec une bonne trentaine de bénévoles qui viennent enlever mauvaises herbes et nettoyer les tombes.

Le pot de l'amitié partagé sur place est toujours un temps chaleureux. Encore une occasion de remercier celles et ceux qui donnent un peu de leur temps pour le bien-être de tous.



La commune obtient « le maillot jaune » de l'Ardéchoise : le meilleur classement !

Suprême récompense, le Jury de l'Ardéchoise 2023 a accordé à notre commune le « Maillot Jaune de l'Ardéchoise », la plus haute récompense créée par les organisateurs de la course cyclotouristico-sportive championne du monde pour saluer la qualité de l'accueil des villages ardéchois. On se souviendra de la réplique de « la Tour Eiffel », de l'Arc de Triomphe, du Moulin Rouge, de Notre Dame, des danseuses et des chanteurs... La consécration pour le travail effectué par l'équipe des bénévoles d'Amusat é Boujaté.

Réunion pour tous ceux qui veulent s'investir dans cette animation hors norme, le vendredi 8 décembre (voir planning ci-après) pour préparer l'Ardéchoise 2024.



Une belle fête d'été pour le plaisir de se retrouver, le 26 juillet

Accueil des habitants, - et particulièrement les nouveaux habitants- ainsi que les vacanciers, petit marché, avec quelques producteurs locaux, stand et dédicaces réservé aux écrivains liés à la commune, et lecture de quelques extraits animée par l'association. « Lire et faire lire », puis, en fin de journée, temps de musique et de danse, merveilleusement animé par le groupe « Balbizard »



Les danseurs apprennent les pas de quelques danses traditionnelles

Les 3 auteurs : Mireille Jaman-Snoeckx pour «le crime du 3ème», Gérard et Evelyne Baudet pour «l'histoire de Saint-Barthélemy-Grozon», Philippe Bouchet pour «les soldats sans tête »



La « lecture sous l'arbre »

Paella Géante et concours de pétanque d'Amusaté et Boujaté pour réunir les Barthézonais, le 10 septembre



Encore une belle occasion conviviale pour démarrer la saison avec délice !



Le 4 septembre, seconde participation à « l'Automnal Gourmand » avec une « Parenthèse gustative autour des huîtres »

Simon Julien, ostréiculteur sur l'étang de Thau, et enfant du pays, a encore une fois animé la dégustation de ses produits, qui étaient accompagnés des caillettes d'Avril Desplanches, des châtaignes de



Christophe et Nadine Hémar, et de quelques vins ardéchois. Affluence sympathique, malgré le temps maussade : le repli dans le préau de l'école a permis d'accueillir les 120 personnes qui ont savouré gratuitement ces bons produits.

Saint-Barthélemy-Grozon est ainsi très heureuse de participer à cette animation autour « du goût », qui se développe depuis quelques années dans tout le « Nord-Ardèche » avec la Haute Loire, sous l'initiative de Jacques Marcon.

L'ASSBG, une vitalité sportive et conviviale

L'équipement « stade » a été bien amélioré afin de pouvoir continuer à recevoir des compétitions homologuées :

- Par la mairie : drainage du sol, achat d'un équipement d'arrosage, récupérateur d'eau pluviale mis à disposition, installation de barrières
- Par les membres de l'association, rénovation des cages et divers travaux.

Les Barthézonais et amis ont été nombreux (52 doublettes) à participer au « challenge Dimitri Vialatte » le 11 septembre.

Résultats au 2 novembre:

Coupe de France					
28-août	1er tour	ASSBG - ASV	bat	US Val d'Ay	???
03-sept	2ème tour	ASSBG - ASV	bat	???	3 à 2
17-sept	3ème tour	Sud Lyonnais Football	bat	ASSBG - ASV	8 à 0
Coupe René Giraud					
17-oct	2ème tour	ES Boulieu	bat	ASSBG - ASV	2 à 2, 4-3 aux tirs au but
Championnat D4 (équipe 1)					
10-sept		E. S. Nord Drome	bat	ASSBG - ASV	4 à 1
24-sept		Entente CSC - ASSB	bat	ASSBG - ASV	4 à 1
08-oct		ASSBG - ASV	match nul	FC Larnage - Serves	3 à 3
29-oct		ASSBG - ASV	bat	Hostun 2	3 à 2
01-nov		ASSBG - ASV	bat	AS du Dolon	2 à 1
Championnat D5 (équipe réserve)					
24-sept		RC Malvinois - Mauve 3	bat	ASSBG - ASV	4 à 2
01-oct		ASSBG-ASV	bat	Colombier - St Barth-le-P	7 à 1
08-oct		FC Larnage - Serves	bat	ASSBG - ASV	6 à 0
22-oct		ASSBG - ASV	bat	FCPA Croix de Fraysse	5 à 2
29-oct		???	bat	ASSBG - ASV	5 à 1

Les animations et réunions programmées pour finir l'année :

18 novembre Mairie/Ecole toute la journée **Foire au Boudin, repas avec la fricassée** Comité des Fêtes

24 novembre 20h30 Salle des associations Grozon **Réunion sur l'idée de créer une association pour animer l'ouverture de la boulangerie** Mairie

27 novembre 18h Salle du Conseil mairie **Avancée du programme pour le bâtiment « mairie école », restitution de l'étude des architectes groupe IDO** Mairie

1er décembre Ancienne école de Grozon **20h30 Soirée « atelier œnologie »** Amusaté & Boujaté

2 décembre midi Matras **Repas du CCAS. (Traiteur Mougey)** CCAS

6 décembre **Repas des anniversaires midi** Club de l'Églantier

8 décembre Ancienne école de Grozon **20h Réunion préparatoire à « l'Ardéchoise 2024 » (ouverte à toute personne ayant envie de participer)** Amusaté & Boujaté

9 décembre 20h30 à Matras **Soirée films de l'Ardéchoise** Amusaté & Boujaté

12 décembre **Conseil Municipal (ouvert à tous les habitants)** Mairie

16 décembre Salle des associations Grozon **Ateliers foie gras soit à 8h, soit à 10h** Amusaté & Boujaté

Décembre, cour de l'école **Marché de Noël** Ecole, mais à confirmer

12 janvier salle des associations Grozon **AG d'Amusaté & Boujaté** Amusaté & Boujaté

Janvier (date à préciser) **Atelier Vannerie** Amusaté & Boujaté

Pour davantage d'informations, ou suivre plus régulièrement ce qui se passe à Saint-Barthélemy-Grozon, voir le site :
« [www : saintbarthelemygrozon.fr](http://www.saintbarthelemygrozon.fr) »

